



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2649
10 mai 2019
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Lutte ouvrière aux élections européennes

avec **Nathalie Arthaud**
et **Jean-Pierre Mercier**



Contre le grand capital, le camp des travailleurs

Gouvernement
**Macron et Philippe
font du vent**

Page 3

Algérie
**Des têtes tombent,
le système reste**

Page 9

8, 9, 10 juin
**La fête de
Lutte ouvrière**

Page 16

Élections européennes: votez Lutte ouvrière!

Le 1^{er} mai, malgré les incidents et les interventions policières, les manifestations ont été plus fournies que l'an dernier, preuve s'il en était besoin que les annonces de Macron n'ont convaincu personne. On a vu le ministre Castaner dans ses œuvres. D'abord, pour transformer la manifestation parisienne en un camp retranché, où les milliers de policiers ont multiplié les brutalités contre les manifestants. Ensuite, en expliquant que certains d'entre eux auraient attaqué un service de réanimation à la Pitié-Salpêtrière.

C'était une grossière tentative de manipulation. En réalité, les seuls à attaquer l'hôpital sont Macron, Philippe et Buzyn. Privés de moyens, les services craquent de partout. La grève des urgences hospitalières, commencée à Paris, s'étend.

Le gouvernement prépare maintenant une réforme des régimes de retraite. Avec l'augmentation de la durée de cotisation nécessaire pour une pension à taux plein, l'âge légal de départ à 62 ans deviendra une fiction. De plus en plus de salariés devront poursuivre leur activité, et ceux qui ne le pourront pas auront une retraite de misère. Avec la retraite par points, les salariés qui ont eu des carrières hachées, des périodes de chômage et de temps partiel, verront également leur retraite amputée.

Jeudi 9 mai, les salariés de la fonction publique sont en grève contre la précarisation des emplois, la baisse de leur salaire réel et l'introduction de ruptures dites conventionnelles, qui sont des licenciements à peine déguisés.

Les travailleurs doivent continuer à dire leur colère et à exprimer leurs revendications. Et les élections européennes du 26 mai prochain peuvent en être l'occasion.

Les partis de gouvernement voudraient résumer le scrutin à un affrontement entre, d'un côté, les pro-Union européenne (UE), comme Macron, la droite et le PS; et, de l'autre, les anti-UE comme Le Pen-Bardella et tous les candidats souverainistes.

C'est un faux débat. Les travailleurs n'ont certes rien à attendre de l'UE: elle a été construite par et pour les capitalistes, et non pour les travailleurs. Elle n'a évidemment pas aligné, par le haut, leurs conditions de travail et leurs salaires.

Mais le chant entonné par le chœur des pleureuses

souverainistes est mensonger. Car si l'UE n'a pas amélioré la condition ouvrière, ce sont les États nationaux qui l'ont dégradée. C'est Macron qui a mené l'an dernier une réforme ferroviaire pour céder le réseau aux groupes privés. C'est lui qui veut aujourd'hui vendre Aéroports de Paris. Ce sont Valls puis Macron qui se sont attaqués au Code du travail pour détruire les droits des salariés. Ce sont les gouvernements français qui ont créé des déserts médicaux, baissé les APL, supprimé les emplois aidés, augmenté la CSG ou désindexé les retraites par rapport aux prix. C'est Hollande qui a mis en place le CICE, ce cadeau fiscal aux entreprises de 20 milliards par an, et même 40 en 2019. Et c'est Macron qui a supprimé l'impôt sur la fortune.

Et, derrière les politiciens, c'est le grand patronat qui a commandé toutes ces décisions. Alors, désigner l'UE comme seule responsable ou vanter le Frexit revient à exonérer les politiciens et les capitalistes français.

La liste présentée par Lutte ouvrière, et conduite par Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier, refuse cette fausse opposition.

Elle affirme que, pour préserver nos conditions d'existence, il faut augmenter les salaires, les pensions et les allocations, et les indexer sur les prix.

Contre le chômage, il faut interdire les licenciements et créer des emplois, en répartissant le travail entre tous, sans perte de salaire. Carrefour veut supprimer jusqu'à 3000 emplois. Auchan veut se débarrasser de 21 magasins et de leurs 700 salariés. Pourquoi ceux-ci devraient-ils faire les frais des décisions de la famille Mulliez, propriétaire du groupe et cinquième fortune française? Combien celle-ci a-t-elle empoché ces dernières années, grâce à leur travail? Avec les usagers et les consommateurs, les salariés doivent pouvoir contrôler les comptes des entreprises.

La liste de Lutte ouvrière est une liste de travailleurs, qui exprime ce que doivent être aujourd'hui les objectifs de leur classe. Elle affirme que le monde du travail doit s'en prendre à ses vrais ennemis, le grand capital et ses représentants politiques.

En votant Lutte ouvrière le 26 mai, vous affirmez haut et fort que le camp des travailleurs doit faire entendre ses exigences.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		ÉLECTIONS EUROPÉENNES		LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE	
Macron-Philippe: vite élus, vite usés	3	Macron et la biodiversité: montagne d'or et souris verte	5	Personnes handicapées: le gouvernement fait moins que le minimum	11
Prendre l'argent là où il est!	3	Hausse de l'électricité: de qui se moque-t-on?	5	Assia - Chartres-de-Bretagne: ras la blouse!	11
		Fonction publique: les raisons de la colère	10		
Avec Bellamy, double ration antimigrants	3	Collège République - Bobigny: mobilisation contre des sanctions	10	Meetings	6
1 ^{er} mai à Paris: manifestations et violences policières	4	Étudiants étrangers: non à l'augmentation des frais d'inscription	10	Paroles de candidats	6
Hôpital Pitié-Salpêtrière: les mensonges de Castaner	4	Plan Santé: les déserts médicaux vont progresser	11	Les 79 candidats de Lutte ouvrière	7
Européennes: 33 listes	5			DANS LE MONDE	
				Venezuela: la nouvelle tentative de coup d'État de Guaidó	8
				Biodiversité: victimes des requins de la finance	8
				Algérie: Gaïd Salah tente d'enrayer la contestation	9
					
				Rebrab, un patron défendu par ses ouvriers?	9
				ENTREPRISES	
				Hôpital de Mantes: grève aux Urgences	12
				La Poste - Saint-Étienne	12
				Centre de tri de Moulins-Yzeure	12
				Renault Sovab	13
				Auchan, Carrefour et les autres	13
				Honeywell - Beauvais	13
				France Télécom - Orange	14
				RATP - bus	15
					
				Le programme	16

Macron-Philippe : vite élus, vite usés

Lundi 6 mai, le Premier ministre a réuni à Matignon plusieurs dizaines de représentants de ce qu'il est convenu d'appeler les corps intermédiaires. Responsables syndicaux, représentants d'associations, délégués des maires et des territoires étaient ainsi conviés pour entendre Édouard Philippe parler, au nom du président Macron, de sa « nouvelle méthode ».

Quelques heures après, sur le perron et devant les caméras, on apprenait sans surprise qu'absolument rien n'avait été décidé sur quoi que ce soit. Malgré tout, ces corps intermédiaires, souriants et détendus, étaient charmés de la réception. Le plus dithyrambique était naturellement l'éternel ravi du pouvoir, Laurent Berger de la CFDT, qui déclarait : « Il y a un changement de méthode, il est clair, il est net. » Bernadette Soubirou n'avait pas dit mieux après l'apparition dans la grotte.

Il n'y a aucun changement sur le fond. Le gouvernement entend bien poursuivre sa politique : réduction continue des salaires, des emplois, des indemnités, des dépenses

en équipements collectifs utiles à la population ; augmentation continue des versements faits au grand capital avec l'argent ainsi volé aux travailleurs.

Le seul changement est que le gouvernement accepte aujourd'hui de faire une place sur la photo aux chefs syndicaux, aux responsables associatifs et autres. Il leur promet même une multiplication des réunions puisque les discussions se prolongeront dans les départements. De plus, la mode étant ce qu'elle est, Philippe associe désormais les associations écologistes à ces débats sans conséquences.

Cette assemblée n'a abordé aucun sujet concret, et même aucun sujet du tout,

son seul but étant manifestement d'exister pour la photo à l'approche du scrutin du 26 mai. Ce sera en effet le premier test électoral depuis l'élection de Macron et de sa majorité. Pour continuer sa politique antiouvrière avec un semblant de légitimité, l'équipe gouvernementale voudrait bien en sortir avec une première place. Macron et Philippe battent donc le rappel et demandent fermement aux ministres de s'engager personnellement. Ils mettent l'écologie décorative au menu de tous leurs discours. Et, finalement, ils en reviennent aux méthodes éprouvées : flatter les notables, nourrir les corps intermédiaires, pour appâter le corps électoral. Tout cela s'accompagne bien entendu d'une campagne médiatique intense.

Macron avait gagné la présidentielle en profitant du rejet, par les électeurs, des partis usés au service du grand capital. Poursuivant la même politique, il ne lui aura pas fallu deux ans pour susciter le même rejet, y compris parmi ceux qui lui avaient fait confiance. Ainsi l'abstention pourrait encore augmenter dans les quartiers populaires et l'extrême droite pourrait en profiter. Heureusement, Lutte ouvrière est présente pour que ce scrutin ne se limite pas au choix entre les divers ennemis des travailleurs et les multiples variantes inoffensives de la critique sociale.

Paul Galois



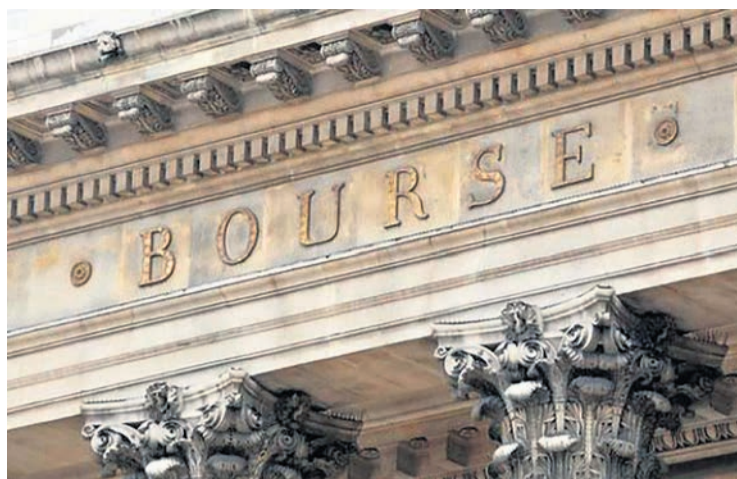
Avec Bellamy, double ration antimigrants

Le discours sur l'immigration de François-Xavier Bellamy, tête de liste du parti Les Républicains, fait la course tant avec Macron qu'avec Le Pen. Macron veut une Europe forteresse, pour mettre encore davantage

d'obstacles à l'arrivée de migrants dans l'espace Schengen, ce qui conduira fatalement à davantage de morts dans le désert ou en mer. Le Pen veut faire une France forteresse, ce qui conduira, là aussi, à encore davantage

de morts. Eh bien, Bellamy vous en donne plus : il veut une double frontière, l'une au niveau de l'Europe et l'autre entre chaque État. Il a trouvé la double façon d'être réactionnaire.

B.B.



Prendre l'argent là où il est !

Pas avare de paroles, surtout en période de campagne électorale, Macron a lancé quelques pistes destinées à rapiécer le pouvoir d'achat mité des classes populaires.

Mais où prendre l'argent nécessaire, a objecté Macron lui-même, relayé par le chœur des commentateurs ?

On entend déjà dire que le déficit de la Sécurité sociale va devoir repartir à la hausse, selon un rapport opportunément publié par le Haut conseil du financement de la protection sociale. Cinq milliards de pertes de rentrées seraient liés à la baisse envisagée de l'impôt sur le revenu, dix autres aux mesures annoncées par Macron en décembre, en réponse aux mouvements des gilets jaunes. Au grand flou artistique sur ce qui est censé redonner du pouvoir d'achat aux salariés, retraités, pensionnés et chômeurs, fait écho la savante confusion entretenue sur son financement.

Bercy a estimé à 17 milliards d'euros le coût des mesures annoncées par Macron. Certaines des niches fiscales qui permettent aux entreprises de payer moins d'impôt seraient supprimées, avancent président et ministres. Il serait aussi nécessaire d'allonger le temps de travail, et en tout cas la durée de cotisation au long d'une vie de travailleur, ajoutent-ils. On réduira également, de toute façon, les dépenses

publiques, concluent-ils comme un refrain. Autrement dit, ce serait encore aux travailleurs et aux classes populaires de payer la facture !

« Il y a deux dispositifs qui ne rentreront pas en ligne de compte », a affirmé le Premier ministre, « c'est le crédit d'impôt recherche, car il est considéré comme un instrument essentiel au développement de la compétitivité française, et ce qu'on appelait le CICE et qui est désormais un allègement de charges. » Cet allègement pérennisé pèse tout de même 20 milliards d'euros par an, 40 cette année, et six ou sept milliards le CIR, sanctuarisé selon Bercy.

C'est tout cadeau pour le grand patronat ! À elles seules, ces deux gigantesques niches permettraient de payer pendant un an plus de deux millions de salariés touchant un smic à 1800 euros. Et, si cela ne suffisait pas, pourquoi ne pas prendre sur les 57 milliards de dividendes versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2018, dividendes qui s'annoncent pour 2019 en hausse de près de 10% pour la totalité des actionnaires de ces quarante grandes sociétés ?

Viviane Lafont



Fêtes de Lutte ouvrière Bourges

Samedi 18 mai à partir de 14h30
Salle des fêtes de Vignoux-sous-les-Aix

Intervention de Nathalie Arthaud à 18h 30

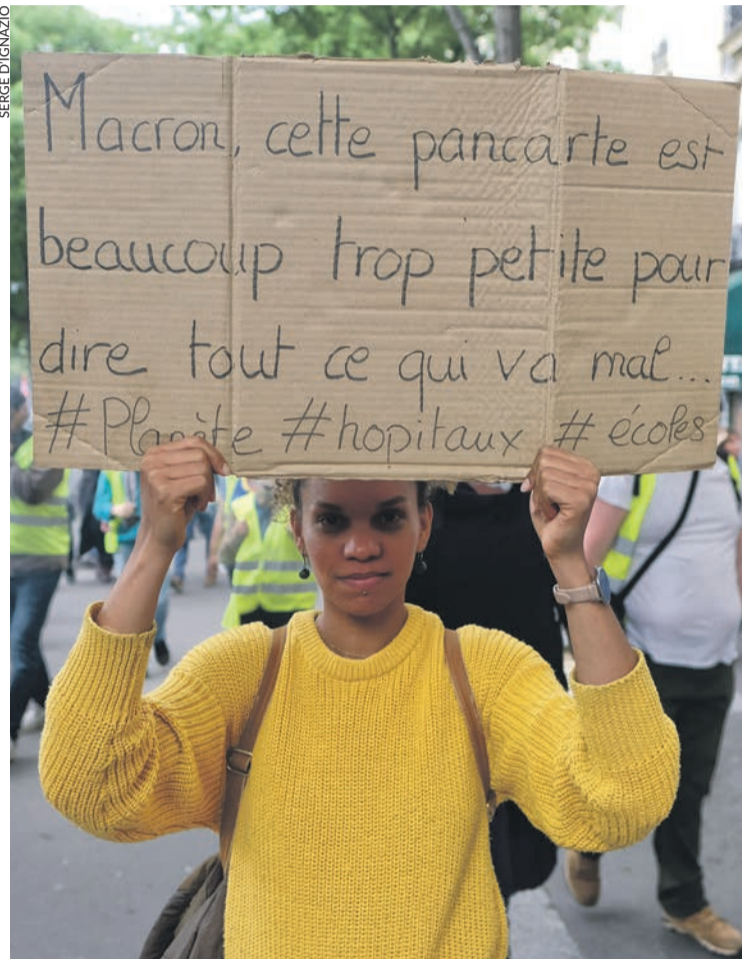
Marseille

Dimanche 19 mai à partir de 11 heures
Parc de loisirs de Valabre - RD 7 - Gardanne

Intervention de Nathalie Arthaud à 16 heures

1^{er} mai à Paris : manifestations et violences policières

Le 1^{er} mai, les manifestations ont rassemblé plus de monde cette année que l'an dernier à l'échelle du pays, selon le décompte du ministère de l'Intérieur. Cette journée a démontré que la contestation n'a pas été éteinte par les déclarations de Macron en clôture du grand débat.



À Paris, des gilets jaunes se sont mélangés aux travailleurs convaincus que le 1^{er} mai reste une journée de lutte. Mais l'affluence et les revendications sur les salaires, l'emploi, les retraites ont été occultées par les violences dont le gouvernement porte la responsabilité.

Le terrain avait été préparé plusieurs jours avant le 1^{er} mai par les déclarations alarmistes du ministre de l'Intérieur Castaner, selon une tactique désormais bien huilée. Le dispositif policier omniprésent et ostentatoire – 7 500 policiers et gendarmes – aux abords du rassemblement opérait fouilles et contrôles d'identité.

Bien avant le départ de la manifestation, les troupes de Castaner ont appliqué les ordres en harcelant par petites unités mobiles les manifestants à l'aide de gaz lacrymogènes, de grenades et de charges terminées à coups de matraque, empêchant le défilé, désorganisant les cortèges et faisant refluer des milliers de personnes. Les vidéos témoignent que des policiers se sentaient tous les droits et cherchaient à intimider.

Le gouvernement tenait

sa démonstration de force et pouvait annoncer le soir même, triomphant, que Paris n'avait pas été la "capitale de l'émeute", que l'ordre avait été préservé. Il s'agissait d'un message adressé à la partie de l'opinion la plus conservatrice et antiouvrière, qu'il aimait séduire avant les élections européennes.

En fait, les quelques dizaines ou peut-être centaines de black blocs, comme il est convenu de les appeler désormais, présents à la manifestation du 1^{er} mai à Paris, ont servi seulement de prétexte.

Ce 1^{er} mai, ils étaient quelques centaines vêtus de noir, cagoulés et rassemblés pour casser du mobilier urbain, des vitrines, s'affronter à la police, dans des actions dont il est bien difficile de faire la part, dans les motivations, entre la colère sincère ou la recherche de sensations fortes. Sans doute, la rage légitime contre le gouvernement et contre la police ont aggloméré une fois de plus autour des black blocs des sympathies, voire du renfort dans l'action. Il n'empêche qu'en plus de servir de prétexte au déploiement policier, les actions initiées

par les black blocs sont stériles et n'offrent aucune perspective. Ce n'est évidemment pas des vitrines ou du mobilier urbain cassés, des véhicules brûlés ou des affrontements perdus d'avance contre les CRS ou les gendarmes mobiles qui affaibliront le gouvernement, l'État et encore moins la bourgeoisie.

Ces dizaines d'anonymes se sont imposés à la manifestation, sans se préoccuper de ce que pensaient les milliers d'hommes et de femmes venus contester la politique de Macron, venus manifester contre le patronat. Leur hostilité vis-à-vis des organisations politiques et syndicales qui se réclament du mouvement ouvrier exprime aussi un mépris de la classe ouvrière.

Les travailleurs n'ont besoin ni d'une poignée d'individus se prenant pour des Zorros, ni de sauveur suprême, pas plus dans les urnes que dans les manifestations. Seule leur mobilisation dans les grèves et dans la rue, dont ils auront la direction et qu'ils conduiront consciemment, pourra jeter l'effroi au sein de la bourgeoisie et de son État.

Boris Savin

Hôpital Pitié-Salpêtrière : les mensonges de Castaner

Le jour de la manifestation du mercredi 1^{er} mai, une trentaine de personnes poursuivies par la police ont pénétré dans l'enceinte de l'hôpital de la Salpêtrière. Cherchant à se protéger des coups de matraque et des gaz lacrymogènes, elles se sont retrouvées sans le savoir au niveau du service de réanimation.

Ne pouvant pas entrer, à juste titre, dans ce service à risque, les 32 manifestants coincés là ont été arrêtés puis placés en garde à vue. Dans la foulée, le ministre de l'Intérieur Castaner, qui s'était rendu sur les lieux pour rendre visite à un policier blessé, en a profité pour parler d'intrusion violente dans le service de réanimation et pour déclarer que l'hôpital était l'objet d'une attaque. Au passage il faut souligner que, pour sa venue, l'ordre avait été donné aux forces policières de retirer les banderoles des grévistes des Urgences. La préoccupation du ministre pour l'hôpital ne va pas jusqu'à considérer que les travailleurs ont le droit de dénoncer leurs conditions de travail épouvantables dans cet autre service à risque.

Heureusement, des témoignages se sont fait

entendre rapidement pour démentir le mensonge grossier du ministre de l'Intérieur. Samedi 4 mai, les 32 personnes placées en garde à vue puis libérées se sont réunies en un collectif. Elles ont tenu une conférence de presse dans laquelle elles rectifiaient les faits. L'une d'elles y rapportait : « Nous nous sommes fait charger des deux côtés et la seule issue était l'entrée de l'hôpital, tant nous avons peur de nous faire frapper par les forces de l'ordre... Nous ne savions pas que c'était un service de réanimation, à aucun moment nous n'avions l'intention d'attaquer l'hôpital. »

Ces personnes ont aussi dénoncé la brutalité des policiers qui les aspergeaient de gaz lacrymogène et les pressions subies en garde à vue : « Il y a eu des fouilles abusives. Nous sommes

restés entre 28 et 30 heures en garde à vue, et ce qui en ressort c'est une pression morale violente. Nous n'avons pas pu manger de repas avant le lendemain. »

Puis elles ont remercié pour l'aide trouvée sur place auprès du personnel soignant et les nombreux témoignages contredisant les mensonges de Castaner. Elles ont également salué la réaction rapide de la CGT de l'hôpital, qui a aussi démenti publiquement dans les médias les propos mensongers du ministre.

En parallèle à cette conférence de presse, un cortège rassemblant plusieurs milliers de travailleurs et aussi de gilets jaunes manifestait leur soutien aux hospitaliers dans le cadre du XXV^e samedi, en faisant le tour d'hôpitaux touchés par le mouvement de grève aux Urgences.

Le gouvernement n'arrive pas à étouffer le mécontentement qui s'exprime depuis plusieurs mois. Il a choisi de répondre en envoyant la police frapper et arrêter des manifestants. Il mène la

guerre aux gilets jaunes, aux travailleurs, taxant ceux qui relèvent la tête de partisans de la violence. Visiblement, il ne réussira pas à faire taire

ceux qui n'acceptent ni la violence policière et gouvernementale ni les sacrifices imposés.

Correspondant LO



Européennes : 33 listes, pourquoi pas ?

Les 33 listes enregistrées au *Journal officiel* pour les élections européennes du 26 mai constituent paraît-il un record.

Certains commentateurs y voient un problème. Un journaliste du *Monde* parle à ce propos de capharnaüm. Mais, quand les médias sélectionnent qui leur plaît pour un débat, est-ce cela leur démocratie ? Pour eux, les élections consistent à choisir des candidats simplement rivaux, mais pas différents, et le fait que ceux qui le souhaitent puissent se présenter aux élections semble les scandaliser.

C'est aux électeurs de choisir, et pas aux institutions de décider qui est apte à se présenter et qui ne l'est pas. Participer aux élections nécessite de plus des moyens financiers importants, pour imprimer les bulletins de vote et les circulaires, ce qui déjà entrave la liberté d'expression et favorise les partis de notables ayant les moyens et des soutiens fortunés.

Il est vrai que plusieurs listes se situent à l'extrême droite, et même encore à droite de Le Pen. Mais si on assiste à une montée de courants réactionnaires, racistes et xénophobes, ce n'est pas en cassant le thermomètre qu'on cassera la fièvre.

Le problème, c'est bien plutôt que nombre de listes, qualifiées de grandes ou de petites, ne défendent pas en fait d'idées bien différentes. Elles font référence aux intérêts de la France, des Français ou des Européens, mais bien rarement à ceux des citoyens de la planète

et des travailleurs. En majorité, les listes en présence ne remettent pas en cause le système capitaliste et se présentent comme des gens qui pourraient gérer mieux cette société dirigée par la bourgeoisie.

Certaines listes entendent capter les voix d'électeurs sensibles au désastre écologique, mais sans conclure à la nécessité d'exproprier les capitalistes, ce qui serait indispensable pour que l'humanité devienne vraiment maîtresse de son destin.

Notons que, pour une fois, le Parti communiste est sous son propre drapeau mais que, tout comme Mélenchon, il parle des «gens» pour éviter de parler des travailleurs ou de la classe ouvrière.

La liste «Lutte ouvrière – contre le grand capital, le camp des travailleurs», que conduisent nos camarades Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier, est parmi ces 33 listes la seule qui se place sur le terrain de la classe ouvrière, clairement et uniquement. Elle veut exprimer les exigences des travailleurs et de l'immense majorité, dans une opposition qui ne se limite pas à vouloir chasser Macron, et qui affirme la nécessité d'une Europe débarrassée du capitalisme, dans la perspective du communisme. Une présence indispensable !

Jean Sanday



Lutte ouvrière aura le panneau 18.



Les scrupules de Macron protégeront-ils la forêt guyanaise au-delà du 26 mai ?

Macron et la biodiversité : montagne d'or et souris verte

L'annonce des menaces pesant sur la biodiversité, l'inquiétude qu'elles suscitent légitimement dans l'opinion et, surtout, le bombardement médiatique à ce propos ont suscité une opération d'autopromotion présidentielle.

Après avoir conversé avec les savants, Macron a donc affirmé qu'il partagerait leurs craintes. Avec quelques phrases aussi vides que vertes, le président a prétendu annoncer des mesures décisives, parlé de mobilisation nationale et de conseil de défense écologique. En fait, il s'est borné à reprendre les promesses ridiculement insuffisantes déjà connues depuis des mois : l'interdiction du glyphosate d'ici trois ans et l'obligation d'utiliser du plastique entièrement recyclable d'ici 2025.

Pour le reste, il a fallu se contenter de vagues

déclarations, sans calendrier ni précision d'aucune sorte, sur le gaspillage alimentaire et les aires marines protégées. Macron a évidemment été plus vague encore quant aux mesures évidentes qui devraient être prises immédiatement par un gouvernement, si elles ne mettaient pas en cause les intérêts directs des capitalistes.

Ainsi, il a simplement dit que le projet dit de la Montagne d'or n'était pas compatible en l'état avec la protection de la biodiversité. C'est le moins qu'on puisse dire, puisqu'il s'agirait d'éventrer la forêt guyanaise au

bulldozer pour en tirer pépites inutiles et profits scandaleux. L'État a soutenu ce projet nuisible depuis des années. Macron fait mine de reculer aujourd'hui, à quelques jours d'un scrutin pour lequel il endosse sa casaque verte. Ses scrupules sur la biodiversité de la forêt guyanaise passeront-ils la nuit du 26 mai ?

Pour finir, Macron a parlé du bout des lèvres de revoir les aides fiscales et budgétaires, laissant les naïfs et les courtisans entendre que l'État pourrait demander des comptes aux industriels pollueurs avant de les subventionner. Avant que cela arrive, les poules en batterie, nourries à la farine de poisson et aux antibiotiques, auront des dents.

Paul Galois

Hausse de l'électricité : de qui se moque-t-on ?

« Le mode de calcul actuel des tarifs de l'électricité ne nous satisfait pas, a déclaré lundi 29 avril François de Rugy, le ministre de l'Écologie. Il ne permet pas aux Français de profiter du fait que l'énergie nucléaire a des coûts relativement constants. »

Alors que l'on se rapproche du 1^{er} juin, jour où doit entrer en vigueur une hausse de 5,9 % des tarifs de l'électricité, le gouvernement n'oublie pas que c'est une augmentation du prix des carburants qui avait en premier soulevé la colère des gilets jaunes. La hausse des tarifs de l'électricité prévue pour le mois de juin pourrait en effet amener une perte de pouvoir d'achat de 100 à 150 euros par an, impossible à assumer pour des familles aux revenus modestes. Et, pour tenter de désamorcer une possible recrudescence de la mobilisation, de Rugy cherche donc

à tempérer et annonce qu'il envisagerait un nouveau mode de calcul des tarifs de l'électricité pour 2020. Demain on rase gratis, dit un vieil adage.

Deux associations de consommateurs, UFC Que choisir ? et la CLCV, dénoncent la hausse de 5,9 % des tarifs de l'électricité proposée par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), un organisme nommé par le gouvernement, et estiment qu'elle ne devrait pas dépasser 2,9 %. En fait, la CRE cherche à favoriser les fournisseurs d'électricité privés concurrents d'EDF, qui sont des investisseurs

financiers ne produisant eux-mêmes aucune énergie et se contentant de l'acheter à prix de gros à EDF ou à l'étranger (où elle est plus chère) avant de la revendre à des particuliers. La CRE se base donc sur ces calculs pour imposer une hausse supérieure de 3 % à ce qu'elle aurait dû être.

À en croire les défenseurs du système capitaliste, la concurrence serait favorable aux consommateurs, en permettant de baisser le prix de vente des marchandises. Le raisonnement du CRE, et du gouvernement qui se cache derrière ce sigle, démolit cette fable en l'inversant, puisqu'il faudrait payer l'électricité plus cher afin de sauvegarder les concurrents d'EDF !

Marianne Lamiral

Contre le grand capital, le camp des travailleurs



Meeting à Paris

Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier
têtes de liste de Lutte ouvrière

Vendredi 10 mai à 20h 30

Grande salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e

M^o Maubert-Mutualité

Entrée libre

Le meeting sera retransmis en direct sur Internet. Néanmoins, nous encourageons vivement nos amis et camarades à venir assister au meeting, car Internet ne remplacera jamais les femmes et les hommes, les militants en chair et en os.

Meetings

avec Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier

Lille

Mercredi 15 mai à 19 heures
Salle du Gymnase
Place Sébastopol

Nantes

Jeudi 16 mai à 20h 30
Salle de la Manu
10 bis, boulevard de Sébastopol

Lyon

Mercredi 22 mai à 20 heures
Palais de la Mutualité
1, place Antonin-Jutard
Lyon 3^o

Rennes

Jeudi 23 mai à 20h 30
Carrefour 18
7, rue d'Espagne

avec Nathalie Arthaud
Strasbourg

Samedi 11 mai à 15 heures
Maison des associations
Place des Orphelins

avec Jean-Pierre Mercier
Caen

Jeudi 9 mai à 20h 30
Centre des Congrès
13, avenue Albert-Sorel

Les Mureaux

Samedi 11 mai à 16h 30
Salle SRV
24, avenue Paul-Raoult

Toulouse

Vendredi 17 mai à 20h 30
Salle du Sénéchal
17, rue Rémusat

Bordeaux

Samedi 18 mai à 16h 30
Mairie annexe du Grand-Parc
Place de l'Europe

Paroles de candidats

La liste Lutte ouvrière aux élections européennes est composée de 79 travailleuses et travailleurs. Voici comment ils se présentent eux-mêmes.

Monique Dabat,
cheminote,
Paris



Je travaille à la gare du Nord depuis dix-huit ans. J'interviens sur tous les horaires de matinée, soirée ou nuit, puisque mon rôle est de remplacer les collègues en congé ou malades. 700 000 voyageurs se croisent chaque jour dans cette gare, mais il y

a de moins en moins de cheminots pour s'occuper d'eux, que ce soit à l'Accueil ou à la Vente. Dans ces services du Commercial gares, les sous-traitants sont de plus en plus nombreux, des missions exercées auparavant par des cheminots titulaires sont effectuées par des travailleurs embauchés par des filiales ou des entreprises extérieures, avec souvent des contrats précaires ou à temps partiel.

La direction ne cesse de nous parler de l'ouverture à la concurrence qui se profile, et contre laquelle nous étions en grève l'année dernière. Au nom de cette concurrence, la direction cherche à faire accepter encore plus de suppressions d'emplois, davantage de polyvalence et une dégradation des conditions de vie et de travail pour chacun.

Marie-Claude Rondeaux,
ouvrière retraitée,
Nord



Je suis née et j'ai toujours vécu à Fourmies, une petite ville du Nord marquée par le massacre des manifestants ouvriers du 1^{er} mai 1891. Dans ma famille, nous étions et nous sommes toujours ouvriers et communistes. J'ai commencé à travailler à 16 ans, à l'usine. Quand elle

a fermé, j'ai fait tous les métiers, du commerce à l'hôpital en passant par la restauration et, pour finir, veilleuse de nuit. J'ai milité dès l'enfance

avec mes parents au PCF. Puis, pour rester fidèle à mes idées et aux leurs, j'ai rejoint Lutte ouvrière. Ma candidature est dans la logique de mon engagement de toujours.

Jean-Yves Payet,
conseiller agricole,
La Réunion



Je suis né dans une famille de militants très actifs dans le Parti Communiste Réunionnais à Saint-Benoît. Ma mère et mon père furent ouvriers agricoles, puis petits planteurs de canne à sucre. Dans mon enfance et mon adolescence, les

vacances se passaient dans les champs de canne pour aider les parents. Après le bac, je suis parti faire des études agricoles à Bourges où j'ai rencontré des hommes et des femmes dévoués aux intérêts politiques des travailleurs. Ces militants communistes révolutionnaires m'ont fait comprendre la phrase de Lénine « *Seule la vérité est révolutionnaire* ». J'ai été incité à rechercher ce qu'étaient réellement les idées communistes, loin de toutes les caricatures.

À mon retour à La Réunion, j'ai contribué avec d'autres camarades à la création du groupe Lutte ouvrière, pour défendre les intérêts politiques des travailleurs et les idées du communisme.

Michel Treppo,
ouvrier
de l'automobile,
Doubs



De mère espagnole et de père d'origine italienne, j'ai 50 ans et j'habite Valentigney. Embauché à PSA Sochaux, j'ai fait 18 mois d'intérim puis, après l'armée, encore quelques mois d'intérim, avant d'être embauché en CDI après les grèves de 1989, comme ouvrier de fabrication au Ferrage. Je

suis aujourd'hui retoucheur, toujours dans cet atelier. C'est à la suite d'un refus de faire des heures supplémentaires imposées et des menaces de la hiérarchie de me mener la vie

difficile que je me suis syndiqué à la CGT. J'ai connu Lutte ouvrière par l'intermédiaire d'un militant qui travaillait avec mon père en carrosserie et c'est ainsi que j'ai découvert les idées communistes révolutionnaires.

LES 79 CANDIDATS DE LUTTE OUVRIÈRE



Nathalie ARTHAUD
Enseignante
Seine-Saint-Denis



Jean-Pierre MERCIER
Ouvrier de l'automobile
Yvelines



Ghislaine JOACHIM-ARNAUD
Technicienne de laboratoire
Martinique



Éric PECQUEUR
Ouvrier de l'automobile
Nord



Claire ROCHER
Infirmière hospitalière
Côte-d'Or



Éric BELLET
Ouvrier
Cher



Monique DABAT
Cheminote
Paris



Eddy LE BELLER
Technicien chantier naval
Loire-Atlantique



Farida MEGDOUD
Enseignante
Loiret



Pascal LE MANACH
Ouvrier de l'automobile
Seine-Maritime



Chantal GOMEZ
Dessinatrice technique
Isère



Jean-Yves PAYET
Conseiller agricole
La Réunion



Valérie HAMON
Cheminote
Ille-et-Vilaine



François ROCHE
Ouvrier dans
l'aéronautique
Bouches-du-Rhône



Valérie FOISSEY
Aide-soignante
Seine-Maritime



Julien WOSTYN
Ouvrier de l'automobile
Haut-Rhin



Anne ZANDITÉNAS
Enseignante
Aisne



Jean-Marie NOMERTIN
Employé
Guadeloupe



Isabelle BONNET
Enseignante
Bouches-du-Rhône



Salah KELTOUMI
Ouvrier de l'automobile
Haut-Rhin



Dominique CLERGUE
Ouvrière qualifiée
Loiret



Thomas ROSE
Enseignant
Marne



Fanny QUANDALLE
Postière
Gironde



Patrice VILLERET
Ouvrier ajusteur fonderie
Vienne



Marie SAVRE
Psychologue en hôpital
psychiatrique
Puy-de-Dôme



Christophe GARCIA
Postier
Calvados



Malena ADRADA
Professeure des écoles
Haute-Garonne



Ali KAYA
Ouvrier de l'industrie
automobile
Yvelines



Nathalie MALHOLE
Secrétaire médicale
Bouches-du-Rhône



Michel DARRAS
Technicien dans
l'automobile
Pas-de-Calais



Julie LUCOTTE
Infirmière
Saône-et-Loire



Vincent CHEVROLLIER
Professeur des écoles
Eure-et-Loir



Marie-Claude RONDEAUX
Ouvrière retraitée
Nord



Olivier MINOUX
Ouvrier dans la chimie
Rhône



Mélanie PEYRAUD
Enseignante
Eure



Jean CAMONIN
Technicien de
maintenance
Essonne



Anne BRUNET
Enseignante en lycée
professionnel
Indre-et-Loire



Olivier NICOLAS
Informaticien
Charente



Élisabeth FAUCON
Enseignante
Haute-Vienne



Martial COLLET
Ouvrier métallurgiste
Côtes-d'Armor



Agathe MARTIN
Cheminote
Val-de-Marne



Antoine COLIN
Enseignant-chercheur
Charente-Maritime



Renée POTCHTOVIK
Factrice
Oise



Mario RINALDI
Technicien de maintenance
dans l'automobile
Moselle



Josefa TORRES
Technicienne de
laboratoire
Val-de-Marne



Nicolas BAZILLE
Cheminot
Loire-Atlantique



Kelig LAGRÉE
Enseignante
Morbihan



Pierre NORDEMANN
Employé d'organisme
social
Meurthe-et-Moselle



Adèle KOPFF
Enseignante
Drôme



Michel TREPPO
Ouvrier de l'automobile
Doubs



Cécile FAURITE
Cheminote
Rhône



Dominique MARIETTE
Professeur retraité
Val-d'Oise



Fatima ABDELLAOUI
Employée
Nord



Richard BLANCO
Employé au ministère
du Travail
Tarn-et-Garonne



Fabienne DELORME
Enseignante
Yonne



Liberto PLANA
Employé d'hypermarché
Pyrénées-Orientales



Aurélie JOCHAUD
Infirmière
Paris



Vincent GOUTAGNY
Ouvrier dans l'industrie
plastique - Ain



Jacqueline UHART
Enseignante
Pyrénées-Atlantiques



Vincent COMBES
Agent logistique
aéronautique
Haute-Garonne



Catherine VAN CAUTEREN
Ouvrière dans l'aéronautique
Seine-et-Marne



Romain BROSSARD
Enseignant
Loire



Louise FÈVE
Cheminote
Bas-Rhin



François MEUNIER
Instituteur
Hautes-Pyrénées



Charline JOLIVEAU
Employée de banque
Paris



Guillaume PERCHET
Électronicien
Gironde



Martine AMELIN
Employée retraitée
Mayenne



Bruno PALENI
Professeur
en lycée du bâtiment
Somme



Isabelle LECLERC
Secrétaire retraitée
Gard



Jacques MATTEÏ
Ouvrier métallurgiste
Haute-Savoie



Estelle JAQUET
Enseignante
Alpes-Maritimes



Yves CHEÈRE
Ouvrier retraité
de l'automobile
Sarthe



Marie-José FALIGANT
Infirmière en hôpital public
Maine-et-Loire



Maurice CHAYNES
Retraité des
télécommunications
Hérault



Dominique REVOY
Enseignante
Jura



Philippe JULIEN
Technicien de
l'automobile retraité
Seine-Saint-Denis



Mink TAKAWA
Professeure des écoles
Ardennes



Roland SZPIRKO
Retraité de l'automobile
Oise



Arlette LAGUILLER
Employée de banque
retraîtée
Seine-Saint-Denis

Venezuela : la nouvelle tentative de coup d'État de Guaidó

Le 30 avril, au Venezuela, à l'appel du président autoproclamé Juan Guaidó, les opposants au régime chaviste se sont de nouveau mobilisés dans la rue, avec l'espoir de faire basculer l'armée, sans aboutir.

Tous ceux qui, dans le camp de la bourgeoisie, aspirent à renverser le régime en place pour assurer leur retour à la tête des affaires, pour que la rente pétrolière revienne aux classes dirigeantes, et qui souhaitent une présence plus forte des multinationales, pourtant déjà très importante, ont repris leur forcing contre le régime chaviste. Mais l'armée n'a pas suivi.

La crise inextricable dans laquelle le pays est enfoncé, qui se traduit pour les classes populaires par d'immenses pénuries de produits de première nécessité et de médicaments, a plusieurs causes : les fluctuations des prix du pétrole, les effets de la crise mondiale de 2008, la corruption des dirigeants chavistes,

mais aussi les mesures prises par Washington pour asphyxier le régime et ramener à sa tête des dirigeants plus à sa botte.

La dernière en date de ces manœuvres est l'interdiction d'acheter du pétrole au Venezuela. Car aussi anti-yankees qu'aient pu s'afficher les dirigeants chavistes, ils n'ont jamais cessé de livrer du pétrole aux États-Unis qui, aussi anti-chavistes soient-ils, n'y voyaient jusqu'à présent qu'avantage.

Reste la question de l'armée. Le régime ayant perdu une partie de ses soutiens populaires, il lui reste l'important pilier que sont les militaires qui, ces dernières années, ont élargi leur emprise sur l'économie comme au sein du régime. Après la



Manifestation de soutien à Maduro, février 2019.

manifestation des partisans de Guaidó, qui ont dénoncé la violence des militaires que par ailleurs ils tentent de séduire, Maduro s'est affiché entouré d'une cohorte de militaires, laissant entendre qu'il reste l'homme fort, alors que sa position dépend beaucoup de l'attitude de l'armée.

John Bolton, le responsable de la sécurité nationale de Trump, a fait savoir le soir du 30 avril que des militaires de haut rang, le ministre de la Défense et le chef de la garde

présidentielle, agissaient dans la coulisse en quête d'un compromis avec l'opposition. La déclaration a gêné les militaires, qui entendent préserver tout leur crédit et conserver toutes leurs prérogatives si un compromis était trouvé.

Guaidó, qui poursuit son forcing, agite maintenant la menace d'une intervention militaire américaine, relayé par les 12 pays du groupe de Lima, le Canada et des États d'Amérique du

Sud, qui soutiennent Trump. Les États-Unis, de leur côté, poursuivent leurs pressions économiques, dont les premières victimes sont les classes populaires qu'ils prétendent secourir, et d'abord les plus vulnérables, enfants et vieillards. C'est dire que les Trump, Bolton et autres Guaidó se moquent bien de leur sort.

Les travailleurs n'ont rien de bon à attendre de ce côté-là.

Jacques Fontenoy

Biodiversité : victime des requins de la finance

Du 29 avril au 3 mai, s'est tenue à Paris une conférence internationale sur la biodiversité, à l'image des COP, ces grand-messes internationales sur le climat. Le rapport final, fruit du travail de milliers de scientifiques, alerte sur la disparition en cours de centaines de milliers d'espèces vivantes, la sixième extinction de masse depuis la formation de la Terre.

Contrairement à la dernière extinction, il y a 65 millions d'années, qui a vu disparaître les dinosaures mais aussi des milliers d'autres espèces, l'extinction actuelle n'est due ni à l'impact d'un astéroïde géant, ni à un

volcanisme terrestre exacerbé. Elle résulte de l'impact des activités humaines sur l'environnement. La déforestation, la surexploitation des ressources, l'étalement urbain, l'usage massif de pesticides, les pollutions de toute nature et la prolifération d'espèces envahissantes, qu'elles soient domestiquées ou

favorisées par les activités humaines, fragilisent les écosystèmes et font disparaître des espèces. Le réchauffement climatique provoqué aggrave ces menaces. De 500 000 à 1 million d'espèces animales ou végétales, sur quelque 8 millions d'espèces, pourraient disparaître à court terme. En vingt-cinq ans, l'abondance des vertébrés sauvages aurait chuté de 30 %. Les humains étant eux-mêmes des produits de la nature, dont ils tirent tous leurs moyens de subsistance, ils pourraient être menacés.

Ces constats alarmants conduisent les scientifiques à réclamer aux gouvernements des mesures d'urgence, qui existent et que l'on pourrait mettre en œuvre. Ils espèrent que cette conférence débouchera sur des décisions. Mais, comme pour le réchauffement climatique, le sauvetage de la biodiversité se heurte à un puissant écueil : toute la vie économique et sociale est contrôlée par quelques

grands groupes capitalistes mus par le profit. Shell, Total, Rio Tinto, Glencore, Nestlé ou Colgate-Palmolive sont prêts à détruire des forêts, à polluer des fleuves et des nappes phréatiques pour extraire du pétrole ou des minerais, produire du soja ou de l'huile de palme au moindre coût. Quand ils ne peuvent plus polluer en Europe, ils sévissent en Afrique ou en Asie. Quand l'État chinois interdit le retraitement du plastique sur son territoire, les capitalistes envoient leurs déchets en Thaïlande ou en Malaisie.

Une part importante des pollutions résulte du sous-développement. Faute d'autres énergies, des millions de femmes dans le monde coupent du bois pour cuisiner. Comment garantir des zones protégées aux rhinocéros ou aux éléphants, quand à proximité des femmes et des hommes meurent de faim ou de la guerre ?

La responsabilité des activités humaines dans la destruction du vivant fait dire à certains courants politiques que la population de la Terre serait trop nombreuse, qu'elle doit cesser d'élever des animaux pour manger leur viande, et plus généralement qu'elle doit réduire drastiquement sa consommation.

Si la question de l'impact des modes de production et de consommation est légitime, en rester à une réponse individuelle ne résout rien, et surtout elle permet d'exonérer le système économique, c'est-à-dire le capitalisme. La population serait trop nombreuse ? Mais c'est justement quand augmentent le niveau de vie de tous et l'accès à l'éducation des femmes que le taux de natalité diminue. Il faudrait consommer moins ? Mais qu'est-ce que cela signifie, dans une société où 1 % de la population a autant de richesses que la moitié de l'humanité ? Pour maîtriser l'impact des activités humaines sur la nature, il faut pouvoir décider collectivement ce que l'on produit et dans quelles conditions. Cela impose d'exproprier les requins de la finance, de l'industrie ou de l'agroalimentaire, qui ont aujourd'hui tous les pouvoirs. En rationalisant la production, en mettant en œuvre en toute conscience les connaissances accumulées, cela seul donnera à l'humanité la possibilité d'enrayer l'extinction actuelle, de réparer et reconstruire ce que les activités humaines ont détruit sous l'aiguillon du profit.

Xavier Lachau





Dans les rues d'Alger, vendredi 3 mai.

Algérie : Gaïd Salah tente d'enrayer la contestation

Samedi 4 mai, le chef d'état-major de l'armée algérienne, Gaïd Salah, a fait arrêter trois puissants personnages, emblématiques de la « bande » décriée par la population mobilisée : Saïd Bouteflika, frère cadet du président déchu, et deux anciens patrons des services du renseignement, Mohamed Mediène et Athmane Tartag.

Considéré comme l'homme fort du régime et particulièrement haï dans le pays, Saïd Bouteflika était la cible de nombreux slogans, dans les manifestations, exigeant son arrestation. De son côté, le général Mediène, dit Toufik, patron des services secrets durant 25 ans, avait été accusé par Gaïd Salah, il y a quelques semaines, de comploter contre l'armée. Le général Tartag, dit Bachir, à la tête de la Direction des services de sécurité, avait quitté son poste le jour même de la démission du président Abdelaziz Bouteflika, le 2 avril. Tous trois ont été incarcérés et poursuivis pour atteinte à l'autorité de l'armée et complot contre l'autorité de l'État. Le lendemain du onzième vendredi de mobilisation, à

la veille du ramadan, le patron de l'armée a frappé un grand coup contre le clan Bouteflika.

Un numéro d'équilibriste

Cela fait des semaines que Gaïd Salah dénonce les manigances d'une « bande » aux sommets de l'État, accusée de vouloir désorganiser les manifestations, de compromettre la « transition constitutionnelle » et d'avoir couvert les agissements hors-la-loi de nombreux oligarques. C'est ainsi que le chef d'état-major a encouragé l'arrestation de plusieurs hommes d'affaires réputés proches du clan Bouteflika, comme Ali Haddad, à la tête du FCE, l'équivalent du Medef ou les frères Kouninef,

propriétaires du groupe de travaux publics KouGC. Issad Rebrab, milliardaire à la tête du groupe agroalimentaire Cévital, soupçonné d'être proche du général Toufik, est lui aussi en prison, depuis le 22 avril. L'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia et l'ancien chef de la police Abdelghani Hamel ont été entendus par le procureur dans des affaires de corruption.

Endosser ce costume de justicier est un moyen pour Gaïd Salah de faire oublier qu'il a été lui-même un pilier du « système », fidèle soutien de Bouteflika jusqu'au dernier moment, avant de le pousser à la démission sous la pression de la rue. Ainsi, si le chef d'état-major est soucieux d'apparaître du côté du Hirak (le mouvement), c'est pour sauver sa tête.

D'un autre côté, il ne souhaite pas voir remise en cause la « feuille de route » décidée à la suite de la démission de Bouteflika, qui comporte l'organisation d'une élection présidentielle le plus tôt possible afin d'éviter un vide

constitutionnel. Comme responsable politique d'un État au service des classes possédantes, le nouvel homme fort du régime voudrait canaliser la révolte populaire et éviter qu'elle ne se radicalise.

La mobilisation ne faiblit pas

Pourtant, il n'est pas dit que les manifestants, toujours très nombreux à Alger vendredi 3 mai comme dans les autres grandes villes du pays, soient dupes de cette opération « mains propres ». Ce jour-là, de nombreux slogans et pancartes étaient clairement dirigés contre le chef de l'armée : « Gaïd Salah dégage ! », « Gaïd Salah, sale caméléon, ne sous-estime pas le peuple ». La population mobilisée rejette toujours massivement la tenue d'élections annoncées pour le 4 juillet prochain. Elle refuse de dialoguer comme le pouvoir l'y invite avec les symboles du système, réclamant toujours le départ de 2 B (le chef de l'État Abdelkader Bensalah et le Premier ministre

Noureddine Bedoui). Partout dans le pays, les manifestants ont dénoncé les tentatives destinées à diviser le mouvement, certains dirigeants politiques essayant en sous-main d'attiser le racisme anti-kabyle et d'autres le régionalisme kabyle. C'est avec le moral et une grande détermination que les manifestants ont scandé dans la rue « On ne va pas s'arrêter, nous allons sortir durant le ramadan. » Les discussions tournaient autour de la manière dont il faudrait s'organiser. Manifester durant la journée ou deux heures avant la rupture du jeûne puis organiser des conférences et des débats le soir ? Manifester chaque soir après la rupture du jeûne ou faire des sit-in ? Beaucoup étaient en tout cas motivés pour continuer le mouvement durant le mois à venir. La population reste mobilisée, décidée à ne pas décréter de trêve et à maintenir la pression pour que « le système dégage ».

Maud Nathan

Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 199 (mai 2019) :

- Contre le grand capital, le camp des travailleurs
- Algérie : contre le système, une mobilisation populaire vaste et déterminée
- Crise climatique : renverser le capitalisme pour offrir un avenir à l'humanité
- L'école, de Jules Ferry à nos jours : la jeunesse rangée derrière le drapeau de la bourgeoisie
- Kazakhstan : le tyran passe la main, son clan la garde
- Fermeture de Ford-Blanquefort et politique de classe

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,88 euro.



Rebrab, un patron défendu par ses ouvriers ?

Judi 2 mai, le comité de solidarité avec les travailleurs de Cévital a organisé une marche à Béjaïa pour dénoncer l'incarcération de « Dda » Issad Rebrab, le patron de l'entreprise.

Près d'un millier de travailleurs du groupe ont défilé, certains venus de loin dans des navettes affrétées par Cévital. Des pancartes et banderoles confectionnées par l'entreprise dénonçaient l'arrestation de ce patron « innocent » et « injustement incarcéré ».

À en croire les organisateurs de la manifestation, les travailleurs et leurs familles devraient

tout à ce milliardaire, présenté comme pourvoyeur d'emplois et créateur de richesses. Comme s'il leur faisait la charité ! C'est pourtant aux dépens des 18 000 employés de Cévital et de ses filiales que Rebrab a bâti sa fortune, estimée à près de 4 milliards de dollars. Un des animateurs du comité de soutien, petit patron en affaires avec Cévital et jouant sur la fibre du régionalisme,

prétendait que « c'est parce qu'il est kabyle qu'il a été arrêté ». Alors que ce patron licencier et qui interdit la constitution de tout syndicat dans ses usines en Algérie a soutenu pendant longtemps le régime qu'il dénonce aujourd'hui avec tant de virulence.

Bien des travailleurs ne sont pas forcément dupes et s'ils ont défilé, c'est davantage par crainte, si Rebrab reste en prison, pour l'avenir de l'entreprise et donc pour leur emploi.

M.N.

Fonction publique : les raisons de la colère

Les neuf principaux syndicats de la fonction publique appellent les salariés de ce secteur à faire grève et à manifester le jeudi 9 mai contre le projet de réforme du gouvernement. Et il y a toutes les raisons de vouloir se battre contre cette nouvelle attaque qui vise les travailleurs de ce secteur.

Comme à son habitude, le gouvernement a sorti son attirail démagogique pour justifier une mesure antiouvrière. Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics, Olivier Dussopt, a expliqué qu'il s'agissait de répondre aux attentes des citoyens en modernisant le recrutement et la rémunération des fonctionnaires pour rendre la fonction publique « plus attractive et plus réactive ».

Dans la langue de ces gens-là, moderniser veut dire supprimer 120 000 postes et permettre d'imposer la mobilité aux agents. Rendre « plus réactive » se traduit par augmenter le

nombre de contractuels et la précarité avec le recours à un nouveau type de contrat : le « contrat de projet », un CDD de un à six ans. Enfin rendre « plus attractive » signifie introduire encore plus de salaire au mérite pour surtout continuer à geler les salaires de tous les fonctionnaires.

Cette réforme vise en fait à supprimer des emplois et aggraver les conditions de travail des salariés du secteur.

Les enseignants qui se battent contre les suppressions de postes et la loi Blanquer seront nombreux dans la rue car ils n'acceptent pas cette nouvelle régression qui s'accompagne d'une



volonté de mise au pas, avec le projet de pouvoir les sanctionner en cas de critique de l'institution.

Les travailleurs des Urgences des hôpitaux expriment aussi leur colère contre des conditions de travail insupportables et un manque d'effectifs qui rend

chaque journée de travail périlleuse. Ils sont en grève dans plusieurs hôpitaux à l'échelle du pays.

En plus de faire payer aux classes populaires, par ces économies, les cadeaux faits en permanence aux capitalistes, le gouvernement, en s'attaquant au secteur

public, aide l'ensemble du patronat à aggraver encore l'exploitation de tous les travailleurs du privé.

Seule la mobilisation de l'ensemble du monde du travail rendra possible de faire reculer gouvernement et patronat.

Marion Ajar



Collège République - Bobigny : mobilisation contre des sanctions

Plusieurs enseignants, tous syndiqués SUD et CGT du collège République de Bobigny en Seine-Saint-Denis, ont appris, le 28 mars, par lettre recommandée qu'ils faisaient l'objet de mutations forcées par l'administration de l'Éducation nationale.

Ces mutations sont un nouvel exemple des sanctions prévues dans le projet de Loi « pour une école de la confiance » du ministre Blanquer. Il tente d'imposer aux personnels un devoir de réserve, espérant que cela fera taire leur légitime contestation.

En effet, la lettre reçue par les enseignants sanctionnés invoque pour deux enseignants le motif d'avoir manqué à leur devoir d'« exemplarité » évoquée à l'article 1 du projet. Être exemplaire, pour le ministre, signifierait-il accepter une école au rabais ? Concernant les deux autres enseignantes, elles doivent

être mutées « pour l'intérêt du service », selon la formule du rectorat. Quel intérêt le service aurait-il à se priver de ces enseignantes qui venaient de se voir attribuer la classe exceptionnelle pour la qualité de leur travail ?

En service pour trois d'entre eux depuis 18, 22 et 27 ans dans ce collège classé REP+ (réseau d'éducation prioritaire), ces enseignants n'ont cessé de dénoncer et de combattre les politiques d'économies qui se sont succédé et ont fait le choix militant de rester dans cet établissement difficile. Mobilisés depuis le 28 mars avec des dizaines

de collègues et des soutiens extérieurs, un collectif très actif et déterminé à faire annuler ces sanctions s'est formé. Il a organisé plusieurs journées de grève, des rassemblements, un blocus avec des parents, des points fixes aux manifestations, une caisse de grève, une pétition et des vidéos sur les réseaux sociaux pour faire pression sur l'administration.

Toutes ces actions ont fait reculer l'administration qui a reporté la commission administrative paritaire académique donnant notamment un avis sur les mutations, sans donner de nouvelles dates.

Les soutiens de ces enseignants restent mobilisés pour l'arrêt définitif de ces sanctions.

Correspondant LO

Étudiants étrangers : non à l'augmentation des frais d'inscription !

Malgré l'opposition des enseignants et des étudiants ainsi que des présidents d'université, le gouvernement a publié les décrets d'application concernant l'augmentation des frais d'inscription des étudiants étrangers.

Jusqu'à présent, les étudiants payaient indistinctement les mêmes frais d'inscription. Mais à la rentrée prochaine, les étudiants non-ressortissants de l'UE devraient déboursier 2 770 euros par an pour une inscription en licence et 3 770 euros en master, contre 170 euros et 243 euros actuellement. Cette mesure s'appliquera à tous les nouveaux arrivants extra-européens, hormis les doctorants.

Les universités ayant la possibilité d'exonérer de frais d'inscription, partiellement ou totalement, 10 % de leurs étudiants, d'ores et déjà une douzaine d'universités sur 70 ont décidé de ne pas appliquer cette hausse. Mais il ne peut s'agir que d'une solution provisoire, le volume d'étudiants étrangers augmentant chaque année.

D'autres universités appliqueront des exonérations au cas par cas, en fonction des revenus, du pays

d'origine, de la filière choisie etc. D'autres encore, soucieuses d'augmenter leurs ressources propres en cette période de disette et peu gênées d'une telle discrimination, appliqueront cette mesure sans état d'âme.

Plusieurs associations, syndicats d'étudiants et d'enseignants appellent à continuer la mobilisation contre ces décrets iniques et ont fait un recours devant le Conseil d'État.

Il s'agit en effet d'une discrimination à la fois sociale et xénophobe, frappant en particulier les étudiants des anciennes colonies françaises d'Afrique.

Cette mesure fait partie d'un programme baptisé « Bienvenue en France » ! La bourgeoisie française a aussi peu de considération pour la notion d'hospitalité qu'elle n'en a pour les devises de liberté, d'égalité et de fraternité qui ornent encore ses édifices publics.

Christian Bernac

Plan Santé : les déserts médicaux vont progresser

Le projet de loi Santé du gouvernement doit être examiné en juin au Sénat. La ministre Agnès Buzyn en a donné quelques mesures, certainement pas de quoi enrayer la désertification médicale.

Huit millions de personnes vivent en effet en France dans un désert médical. Dans ces 11 329 communes, soit une sur trois, selon la dernière étude statistique du ministère de la Santé, un habitant a accès, en moyenne, à moins de 2,5 consultations par an.

Plus que géographique, la coupure est sociale : elle frappe non seulement certaines communes à l'écart des grandes agglomérations, mais aussi des villes ouvrières de banlieue. Le Bourget, Argenteuil, Cachan ou Orly, en banlieue parisienne, sont ainsi classés

dans les déserts médicaux.

Cela signifie des délais d'attente de plus en plus longs pour obtenir un rendez-vous, et conduit parfois à renoncer à se soigner. La situation est encore plus dramatique pour obtenir un rendez-vous chez un spécialiste, un gynécologue, un dermatologue ou un pneumologue : il faut parfois patienter plusieurs mois, au risque d'un retard dans le diagnostic de tumeurs ou d'affections graves.

L'autre conséquence est la saturation des services d'urgence contraints de pallier la déficience de

médecins de proximité. Or, la situation continue de se dégrader avec le non-remplacement de médecins de famille partant en retraite, et près de la moitié des médecins généralistes (47%) a plus de 60 ans.

Cette pénurie a été tout à fait organisée et planifiée. Le numerus clausus, instauré depuis 1971, a limité artificiellement le nombre d'étudiants en deuxième année de médecine. Il a été maintenu volontairement bas, passant par exemple de 8 700 en 1980 à 3 000 au début des années 1990. Cela a ruiné bon nombre de vocations de médecins mais permis à l'État de réaliser des économies sur une formation longue et coûteuse.

Les conséquences de cette pénurie sont d'autant plus graves que les gouvernements n'ont jamais envisagé d'imposer aux médecins, contrairement aux enseignants par exemple, de s'installer en fonction des besoins de la population, alors que leur formation est financée par la collectivité. C'est ainsi que la densité de médecins est dix fois plus importante sur la Côte d'Azur que dans les quartiers populaires ou des départements ruraux.

Les préconisations d'Agnès Buzyn, ministre de la Santé, sont des emplâtres sur une jambe de bois. Elle a certes annoncé la suppression du numerus clausus à partir de 2020,

mais sans aucune garantie de former le nombre de médecins nécessaires. Elle incite les médecins en retraite dans les déserts médicaux à continuer une activité, en échange d'exonérations de compléments de vieillesse. Elle monte en épingle la vaccination par les pharmaciens, la prescription de certains médicaments par des infirmiers ou encore les téléconsultations entre un patient et son médecin via un logiciel comme Skype.

On le voit, plutôt que de prescrire le remède : la formation et l'installation de personnel de santé partout à l'échelle du territoire, le gouvernement opte pour le placebo.

Christian Bernac

Personnes handicapées : le gouvernement fait moins que le minimum

La secrétaire d'État chargée du handicap s'est répandue dans les médias pour vanter la future revalorisation de l'AAH (allocation adulte handicapé) de 40 euros par mois au 1^{er} novembre prochain, après son augmentation de 50 euros en novembre 2018.

La réalité est évidemment bien loin des annonces ministérielles. Une bonne partie du 1,1 million de personnes qui touchent l'AAH n'ont pas vu d'augmentation, ou alors très partielle car son montant dépend des revenus du foyer fiscal. En plus, le gouvernement a discrètement gelé les plafonds de ressources permettant d'en bénéficier, réduisant d'autant le nombre de ceux qui pouvaient y avoir droit.

Les associations de personnes handicapées ont tenu à rappeler que dans le même temps, la pension attribuée à plus d'un million d'autres personnes pour une invalidité professionnelle leur interdisant de

reprenre leur activité n'a été revalorisée que de 0,3%.

En réalité, loin d'être une avancée énorme comme le prétend la secrétaire d'État en charge du dossier, la revalorisation de l'AAH ne permet pas de vivre décemment et son montant reste bien en dessous même du seuil de pauvreté.

Macron a prétendu faire de la lutte contre le handicap une priorité du quinquennat, promettant de multiples mesures après la grande conférence sur le handicap, de l'été prochain.

Aux promesses de « créer une école, une entreprise, un habitat inclusifs », il faut confronter l'insuffisance du personnel dans les écoles

pouvant permettre aux élèves en situation de handicap de suivre une scolarité normale. Les licenciements et le chômage sont encore plus importants parmi les personnes handicapées jugées comme pas assez rentables. Le gouvernement a aussi supprimé les normes obligeant les promoteurs à rendre les logements neufs accessibles à 100% aux personnes handicapées.

Selon un sondage paru récemment, neuf personnes handicapées sur dix n'attendent rien de ce gouvernement pour améliorer leur situation. Leur présence remarquée lors des manifestations de gilets jaunes montre en tout cas qu'elles ne sont pas dupes, ni prêtes à se laisser tondre la laine sur le dos par un gouvernement dont la préoccupation est d'aider les plus riches à l'être encore plus.

Gilles Boti



Assia - Chartres-de-Bretagne : ras la blouse !

L'Assia est une association d'aide et de soin à domicile qui emploie plus de 300 personnes en Ille-et-Vilaine : aides à domicile, aides-soignantes, infirmières, ainsi que du personnel administratif.

Les bas salaires et les conditions de travail font que les démissions et arrêts de travail sont légion. Le sous-effectif est permanent.

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase est l'augmentation accordée aux chefs de service et au directeur, alors que les revendications du reste du personnel ont toutes été refusées. À plusieurs reprises, une quarantaine de salariés ont débrayé deux heures, en se rassemblant alternativement devant le siège de Chartres-de-Bretagne et l'antenne de Rennes. L'ambiance est joyeuse et dynamique. Les patients sont pour la plupart solidaires. Plus de 90% du personnel soignant en CDI débraye à chaque fois, et les aides à domicile sont plusieurs à participer aux

rassemblements.

La direction a reçu deux fois une délégation, sans rien proposer de concret. Elle demande aux grévistes de s'adresser aux autorités qui subventionnent l'association. Dans un courrier adressé à tous les patients, elle donne l'impression de soutenir le mouvement qu'elle qualifie de légitime... alors que la directrice des soins menace de ne pas payer le travail effectué en début de journée, avant le débrayage!

Jeudi 9 mai, les salariés mobilisés ont prévu de débrayer toute la matinée et de se joindre à la manifestation de la fonction publique après un rassemblement devant les locaux rennais

Correspondant LO



Hôpital de Mantes : grève aux Urgences

À l'hôpital François-Quesnay de Mantes-la-Jolie dans les Yvelines, la grève a éclaté jeudi 2 mai aux Urgences, soutenue par les trois syndicats de l'hôpital, CGT, FO et CGC.

En cause, la tension croissante, y compris avec les malades ou leur famille, qui règne dans le service en raison du manque de personnel et de la longueur de l'attente avant d'être pris en charge.

Infirmières, aides-soignantes, médecins et jusque dans l'encadrement, le mécontentement est unanime dans le service. Les grévistes non réquisitionnés et ceux et celles en congés ce jour-là tenaient une table d'accueil pour expliquer les raisons de la colère et recueillir des soutiens écrits des usagers.

Du coup, la direction n'a pas laissé traîner les choses. Dès le vendredi matin, elle garantissait sept infirmières, y compris celle du SMUR, jour et nuit, contre six et cinq actuellement, et une aide-soignante d'accueil en permanence, 24h sur 24, avec évaluation du nouveau dispositif dans six mois.

Sur cette base, le personnel a décidé de cesser la grève locale... mais pas la grève nationale en cours dans les Urgences pour plus de moyens, de postes, de lits et la reconnaissance de la

pénibilité du travail.

Car à Mantes comme ailleurs, les moyens pour l'hôpital reculent. 107 lits y ont été fermés depuis 2015, ce qui oblige les Urgences à garder les malades faute de lits pour les accueillir dans les services.

L'hôpital et ses Urgences (45 000 visites à l'année) jouent un rôle énorme, notamment dans le quartier populaire du Val-Fourré où il est implanté. Des dizaines de milliers d'habitants vivent dans ce qui a été la plus grande ZUP de France. Les bas salaires et la pauvreté y sont très importants. Les médecins y sont rares, car le désert médical n'est pas seulement dans les campagnes. Et puis



les praticiens se déplacent moins à domicile qu'autrefois, assurent moins de gardes du week-end; beaucoup ne reçoivent pratiquement que sur rendez-vous. Tout cela conduit à un recours beaucoup plus grand qu'auparavant au service

des urgences, qui n'a pas assez de moyens pour y faire face.

Le personnel est dévoué à ses tâches, mais il veut pouvoir les remplir correctement, pour lui et les malades, et en toute sécurité.

Correspondant LO

Dans les bulletins Lutte ouvrière

Ça promet!

Le planning prévisionnel jusqu'en décembre est sorti en pneumo au 4^e à Philippe Canton, où le service passe au travail en 12 heures.

Ce planning comprend une fois par mois des périodes de 7 jours à 60 heures, alors que la direction dit que légalement le temps de travail ne doit pas excéder 48 heures...

Ce ne sont pas les horaires qu'il faut augmenter, mais les effectifs.

CHU de Nancy

Le bionettoyage n'est pas à vendre!

La direction a annoncé son intention de confier à une entreprise privée ce qu'elle appelle le bionettoyage. Elle veut voir là une modernisation de l'hôpital qui permettra de recentrer

l'activité sur les patients.

C'est vraiment vouloir nous prendre pour des imbéciles! Le but de la manœuvre est tout simplement de refiler à un margoulin les activités de ménage qui seront effectuées par du personnel précaire payé des queues de cerises. Et du coup réaliser des économies importantes.

CHU Rouen Charles-Nicolle

La Poste – Saint-Étienne : les facteurs ne veulent pas passer leur vie au travail

Judi 2 mai, 80% des facteurs des trois bureaux de Saint-Étienne et alentour étaient en grève pour dénoncer un profond bouleversement de l'organisation du travail. La direction veut imposer un seul type de tâche : soit la préparation du courrier, soit sa distribution.

Jusqu'à-là, les facteurs réalisaient les deux tâches dans la même journée : d'abord le tri du courrier, ensuite sa distribution. Par ailleurs, deux des trois bureaux se verraient imposer la pause méridienne, un temps de repas non payé qui rallonge la journée de travail. Cette méridienne existe déjà depuis trois ans pour le troisième bureau et a fortement dégradé les conditions de travail.

En spécialisant le travail, l'objectif de la direction est de supprimer des tournées (12 sur 48 sur une

partie de Saint-Étienne) et donc des postes. Ceci se traduira par une charge de travail accrue. L'argument de la direction pour imposer cette réorganisation est la baisse du volume de courrier. Mais, même si elle est réelle, le nombre de tournées de facteur supprimées depuis des années a été bien plus important en proportion. La charge de travail ne fait que s'accroître, ce que les facteurs résument en disant que les sacs sont de plus en plus lourds.

Les facteurs savent que la spécialisation des tâches

va rendre le travail plus répétitif et plus dur physiquement, alors que beaucoup d'entre eux ont déjà des troubles musculo-squelettiques. La réorganisation imposerait aussi de travailler les après-midis pour ceux de la distribution, y compris le samedi. Autrement dit, il faudrait passer sa vie au travail.

Les facteurs ne le veulent pas et, jeudi 2 mai, ils se sont rassemblés à plus d'une soixantaine. Cette première journée réussie en appelle d'autres. D'autant qu'il n'y a pas qu'à Saint-Étienne que la direction est à l'offensive : au bureau voisin du Chambon-Feugerolles ou encore à Lyon, la même spécialisation du travail est en passe d'être appliquée.

Correspondant LO

Centre de tri de Moulins-Yzeure : en grève

Depuis jeudi 2 mai, les postiers du centre de tri de Moulins-Yzeure dans l'Allier sont en grève. Ils protestent contre la réorganisation prévue par la direction à partir de juin 2019.

Cette réorganisation veut dire travailler plus avec moins de personnel puisqu'elle entraînerait de huit à dix postes en moins. Cela aura pour conséquence le licenciement de postiers actuellement en CDD.

Une tournée serait supprimée et des changements du mode de distribution interviendraient passant du vélo à la voiture ou de la distribution à pied au vélo.

La direction dit qu'il y a moins de courrier mais les facteurs ne veulent pas que pour cette raison leurs conditions de travail se dégradent.

La grève est dynamique

et plus de cinquante postiers se retrouvent tous les jours devant la plate-forme. 80% des postiers sont en grève et tout est au ralenti.

La direction refusait de négocier parce que la plate-forme était d'après elle bloquée. Mais quand les grévistes ont changé de trottoir, elle n'avait toujours rien à proposer.

La direction tente de durcir la situation, elle refuse de payer les cinq jours de grève mais mardi soir 7 mai la grève continuait et les grévistes se sont donné rendez-vous jeudi 9 pour décider de la suite du mouvement.

Correspondant LO





Renault Sovab : produire plus avec moins de salariés, c'est non !

Mardi 30 avril, la majorité des vingt travailleurs du poste de nuit du secteur Mastic de l'usine Renault Sovab, à Batilly en Meurthe-et-Moselle, ont débrayé, y compris des intérimaires, contre les conditions de travail qui se dégradent.

Pour le coup, la production de l'usine, qui fabrique des utilitaires Master, s'est arrêtée. Vers 2 heures du matin, les travailleurs du Montage ont été renvoyés chez eux par la direction. Cela s'est reproduit la nuit suivante, le 2 mai. Sur les équipes de journée du Mastic, il y a eu aussi des débrayages d'une heure. Au final, plusieurs centaines de Master ne sont pas sortis des chaînes. La direction n'appréciait guère, elle qui veut toujours plus de véhicules et projette d'augmenter la cadence à 38 Master à l'heure dans un premier temps, au lieu de 36, sans mettre de personnel supplémentaire.

Les cadres du département Peinture sont venus la nuit faire pression sur le personnel pour que la chaîne redémarre. Le ton est monté et un délégué CGT a même été bousculé par un cadre qui s'est ensuite rendu à l'hôpital, obtenant plusieurs jours d'arrêt de travail. La direction en a profité pour mettre à pied ce délégué.

Les travailleurs du secteur du Mastic ont eu à supporter pendant plusieurs jours tous les membres de la direction. Les responsables des agences d'intérim sont également venus dans l'usine pour faire pression

sur les intérimaires grévistes. Même si le travail a repris, le mécontentement demeure, pas seulement au Mastic mais dans toute l'usine. En effet les conditions de travail sont désastreuses.

En quatre ans, la production a augmenté de 34% tandis que les effectifs en CDI ont baissé de plus de cent travailleurs. Le nombre de travailleurs intérimaires aussi a baissé : en 2016 et 2017 il y a eu 800 intérimaires, on est aujourd'hui autour de 600. Près de 200 travailleurs en moins !

Pour fabriquer plus de Master, la direction n'aurait qu'à mettre le personnel nécessaire pour que le travail puisse se faire dans des conditions correctes. Mais elle renâcle à renouveler les machines et le matériel pourri, sauf quand elle y est vraiment obligée, alors que le groupe Renault croule sous les milliards.

Les travailleurs en ont assez de se retrouver, après quelques années de travail à la chaîne, avec une épaule, un coude, un genou ou un dos abîmés, comme cela arrive avec les cadences folles que le patron nous impose. Se tuer au boulot en laissant dehors des millions de chômeurs, ça suffit !

Correspondant LO

Auchan, Carrefour et les autres : leur fortune ou notre vie

Après Casino et Carrefour, c'est au tour d'Auchan d'annoncer la fermeture de points de vente et des suppressions d'emplois. Chaque emploi supprimé contribue, comme le travail des salariés qui restent, à enfler la fortune de dynasties familiales qui se classent parmi les plus riches du pays.

Chez Casino, qui comprend également les enseignes Franprix, Leader Price, Monoprix et le site C-Discount, le PDG est aussi le principal actionnaire du groupe. Il contrôle l'ensemble au travers d'une holding financière qui pompe les bénéfices des sociétés, contraintes de s'endetter pour investir. Et c'est pour réduire la dette, dont il est entièrement responsable, que dans de nombreux pays, dont la France, le PDG vend des magasins en nombre, ou les ferme s'il ne peut pas les vendre. Chez Casino, les actionnaires jouent à la roulette, mais c'est aux travailleurs qu'on demande de payer la note.

Chez Carrefour, les plus gros actionnaires sont la famille Arnault, propriétaire

du groupe de luxe LVMH, et la famille Moulin, qui possède les Galeries Lafayette. Fin 2017, 50 hypermarchés sur 247 ont été déclarés non rentables. Cela n'a pas empêché Carrefour d'annoncer un milliard de bénéfices sur l'année. Cela a été suivi, début 2018, par l'annonce de 2 100 emplois supprimés dans les ex-magasins Dia et 2 400 autres dans les services et au siège social. Aujourd'hui, c'est près de 3 000 emplois dont on annonce la suppression dans les hypermarchés.

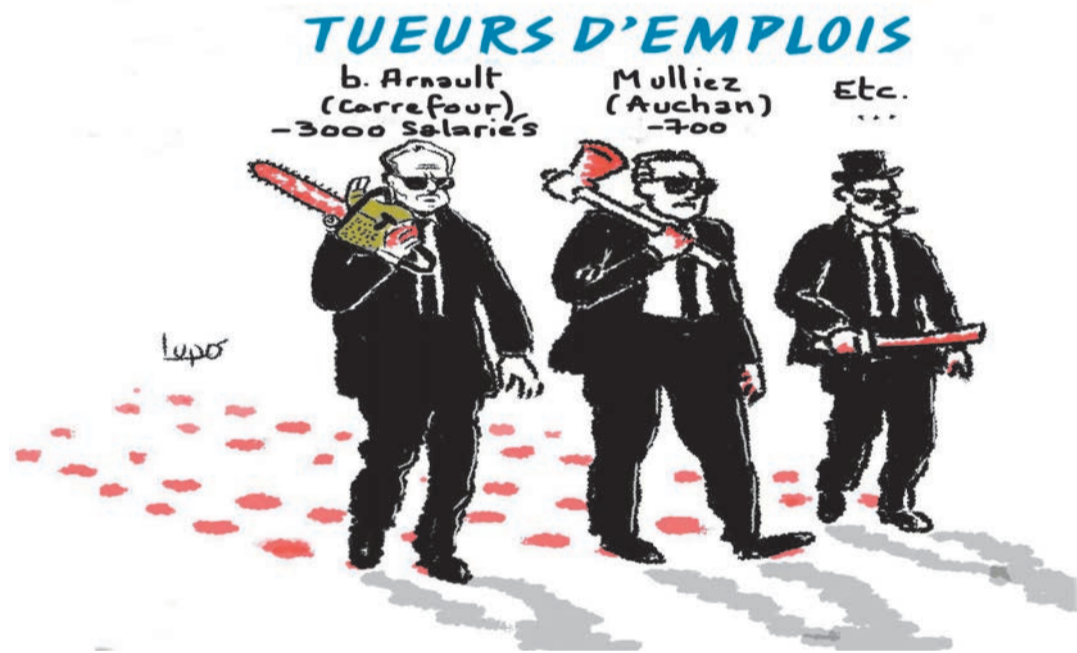
Chez Auchan, la fermeture de 21 points de vente, dont un hyper et 13 supermarchés, et la suppression de près de 800 emplois sont annoncées. Les sites ont été déclarés structurellement déficitaires par le PDG

d'Auchan-Retail, qui est lui-même membre de la famille Mulliez propriétaire d'Auchan et de dizaines d'autres enseignes. Début mars, en publiant des résultats comptables avec un déficit calculé, le PDG avait affirmé qu'il n'y aurait aucune suppression d'emploi. À peine deux mois après, il raye près de 800 salariés des effectifs. Par contre, pour la famille Mulliez, tout va bien. Elle a vu sa fortune faire un bond de 25% en un an, passant de 30 à 38 milliards d'euros.

Que ce soit chez Casino, Carrefour ou Auchan, les plans de licenciements qui se multiplient et s'amplifient ont une seule et unique cause : la rapacité des propriétaires d'enseigne qui en veulent toujours plus.

Il n'y a aucune raison de faire le vide dans les emplois alors que les coffres-forts des capitalistes sont pleins. C'est en prenant sur leurs fortunes que l'emploi et le salaire de chaque travailleur doivent être garantis.

Philippe Logier



Honeywell - Beauvais : les victimes de l'amiante condamnées

36 anciens salariés d'Honeywell-Allonne, près de Beauvais dans l'Oise, vont être contraints de rembourser les 8 000 euros que la justice avait condamné leur employeur à leur verser, en 2016, au titre du préjudice d'anxiété pour l'intoxication à l'amiante.

La Cour d'appel de Douai, qui a émis cette sentence, s'appuie sur une argutie juridique : au moment où ils ont été licenciés, les salariés ont signé

une renonciation à tout recours en justice... Alors qu'à la date de leur licenciement, le préjudice d'anxiété n'existait pas juridiquement : il n'a été introduit qu'en 2010 !

Ceci se produit alors que leurs quelque 400 anciens collègues de Bosch (les deux entreprises n'en faisaient qu'une jusqu'en 1990), qui eux aussi ont lancé une procédure similaire – mais sans avoir signé de renonciation –, sont en

passé de gagner. De plus, le préjudice d'anxiété vient d'être élargi par la Cour de cassation à tous les travailleurs exposés à l'amiante.

Exposés à l'amiante toute leur vie professionnelle, dans l'anxiété de risquer d'en mourir ensuite, voilà les travailleurs condamnés. Pour protéger les intérêts des capitalistes, le système judiciaire a plus d'un tour dans son sac.

Correspondant LO

France Télécom-Orange : il manque des responsables au procès

Le 6 mai, quelques centaines de militants se sont rendus au tribunal correctionnel de Paris dans le 17^e arrondissement, à l'ouverture du procès pour harcèlement moral d'un ex-PDG de France Télécom, Didier Lombard, et de six autres responsables.

À la fin des années 2000, ces dirigeants avaient en trois ans supprimé 22 000 emplois parmi les 120 000 salariés, entraînant une vague de suicides.

France Télécom, l'ancien nom d'Orange, était alors composé à 65 % de fonctionnaires, héritage de l'époque antérieure à sa privatisation par le gouvernement socialiste de Jospin en 1997. Mais cela n'empêcha pas la direction de tailler dans le vif des effectifs. Elle le fit même avec une brutalité particulière. Les mutations forcées étaient devenues monnaie courante, les cadres

intermédiaires étaient chargés de répercuter la pression exercée par la direction pour mettre dehors une partie de leur équipe. Nombre de salariés furent poussés à bout.

Entre les premières plaintes en justice et l'ouverture d'une enquête judiciaire, il fallut trois ans, puis sept ans encore jusqu'à l'ouverture du procès, car les dirigeants mis en cause ont multiplié les recours devant la chambre de l'instruction et la Cour de cassation pour tenter d'enterrer l'affaire et se sont défaussés sur la hiérarchie intermédiaire, les managers. Le

Sur la lancée des prédécesseurs

À Orange, il y a encore la possibilité d'avancer son départ à la retraite de trois ans, au lieu de cinq auparavant, et les préretraités sont moins payés que ceux qui ont bénéficié d'une telle mesure il y a une dizaine d'années. Il n'empêche, la plupart de ceux qui y ont droit choisissent une telle option, dans le but d'échapper à des conditions de travail dégradées.

La persistance de ce système n'est évidemment pas désintéressée de la part de la direction. Sans même qu'un nouvel objectif de suppressions d'emplois soit annoncé publiquement, celles-ci continuent avec environ 5 000 départs par an pour 1 500 recrutements en CDI ou en CDD. Avant, c'était « par la porte et par la fenêtre » que les emplois étaient supprimés. Aujourd'hui, il en reste tellement peu que la porte suffit.

Il en résulte que les effectifs sont devenus insuffisants pour assurer le travail, mais ce n'est pas un problème pour la direction, qui fait appel à la sous-traitance. Des travailleurs sous-payés par des patrons eux-mêmes sous-traitants de sociétés comme Ineo-Suez, Spie, Eifage ou Scopelec effectuent des réparations et installent la fibre dans les immeubles et les pavillons. Au lieu de six à huit interventions par jour, ils doivent en effectuer douze à quinze, souvent sans avoir reçu la

formation adéquate. Cette tension se répercute dans les centres d'appels, où les travailleurs, déjà soumis à des cadences, répondent à des clients qui constatent à leurs dépens le manque de techniciens ou le peu de temps qu'ils ont à leur consacrer.

En guise de nouvelle méthode de management, la direction a recours à de vieilles lunes comme les augmentations de salaire au mérite. Pour y accéder, c'est à chacun d'évaluer ses propres compétences, y compris celle de savoir gérer ses émotions ! Quant au PDG Stéphane Richard, il s'est récemment décerné une très bonne note à lui-même, en annonçant le chiffre d'affaires et le bénéfice de l'entreprise.

Que le procès actuel aboutisse ou non à des condamnations, les actionnaires auront encore toutes les raisons de garder le sourire et les travailleurs de réagir collectivement.

Correspondant LO

fait même qu'un tel procès ait finalement lieu est exceptionnel et il peut donc être considéré comme une petite victoire pour les victimes ou leurs proches.

Lors d'une réunion interne de 2006, la direction avait demandé aux cadres de ne plus être dans un discours un peu mou, de mère poule, mais d'être beaucoup plus systématiques pour écrémer les équipes en provoquant les départs « par la fenêtre ou par la porte ». Didier Lombard avait aussi souligné que son plan de licenciements avait pour objectif de faire payer aux salariés les remboursements de la dette de plus de 40 milliards d'euros contractée par France Télécom après l'effondrement de la bulle spéculative dans laquelle s'était engouffrée la société, entre 1997 et 2000.

L'annonce de ce plan avait été saluée en Bourse par un spectaculaire remontée du cours de l'action. Didier Lombard a ainsi « tenu les promesses faites



File d'attente pour assister au procès.

devant les milieux financiers», notent les juges qui ont mené l'instruction de l'affaire. Toutefois, avant même le début de procès, ils ont promis de ne pas discuter des « choix stratégiques de transformation de l'entreprise », mais seulement de « la manière dont la conduite de cette restructuration a été faite ».

Parmi les prévenus ne figurent donc ni les

représentants de l'État présents au conseil d'administration, ni les gouvernements successifs qui ont plongé les salariés de France Télécom dans la tourmente, ni les actionnaires privés qui détenaient déjà 85 % des actions de France Télécom et qui continuent de prospérer depuis que France Télécom s'est offert un nouveau nom et un nouveau PDG.

Jean Sanday

À Orange - Lyon, des conditions inacceptables

Mardi 30 avril, à partir de 11 heures, une centaine d'employés d'un service d'Orange (la DTSI) manifestaient devant le nouveau site de Lyon Part-Dieu. Ils sont regroupés depuis peu dans ce bâtiment neuf.

La nouvelle organisation dite Flex Desk prévoit moins de places dans les bureaux qu'il n'y a d'employés (cinq à huit pour dix environ). Chaque matin chacun doit chercher un coin pour s'installer. Le seul espace

personnel est un caisson de 50 cm de côté pour ranger l'ordinateur et quelques rares effets individuels.

Tout est organisé pour instaurer un sentiment de précarité, pour que chacun se sente là à titre provisoire.

En plus, l'entreprise fait des économies de mètres carrés. Il faut aussi badger à tous les étages et éventuellement se voir refuser l'accès, se faire contrôler à l'entrée, passer sous les caméras, etc. Cela vient après le fait d'avoir essuyé les plâtres en arrivant : ascenseurs en panne, chauffage et climatisation incontrôlables. C'est au point que les techniciens de la logistique ne savaient plus où donner de la tête.

Devant la protestation, la direction a fait mine de tomber des nues. Pourtant l'organisation Flex Desk vient de directives nationales qui, elles-mêmes, viennent de pratiques qui se répandent dans les grands groupes. Elle a indiqué que cette organisation n'est pas un dogme et qu'on peut discuter. Ce qui est vrai... quand il y a cent personnes qui manifestent dans la rue !

La réaction de ce service a été appréciée par les autres occupants de l'immeuble, qui vivent la même chose et pourraient bien rejoindre la contestation.

Correspondant LO



Lorsqu'il y a moins de postes de travail que de salariés...

RATP : nouveau réseau de bus... nouvelle galère

Depuis le 20 avril, la RATP a modifié l'itinéraire de 42 lignes de bus parisiens, en a créé cinq et supprimé trois. Elle annonce 110 bus et 700 conducteurs supplémentaires. Moderniser le réseau et répondre aux besoins des usagers, cela serait fort bien mais, comme souvent à la RATP, il y a un pas des paroles aux actes, et ces modifications ne se font pas sans douleur pour les conducteurs.

Pour le moment on est loin des 700 conducteurs annoncés, car les recrutements sont étalés jusqu'en fin d'année, faute de formateurs. De plus, parmi les conducteurs affectés au 20 avril, la RATP a déshabillé Pierre pour habiller Paul, en remettant en ligne des conducteurs qui étaient passés en secteur administratif ou des formateurs. Elle a aussi détaché des machinistes de dépôts de banlieue, sans hésiter à créer des sous-effectifs dans ces dépôts. Quant aux conducteurs embauchés depuis moins d'un an, ils ont aussi été mutés sur Paris sans tenir compte de l'endroit où ils habitent. La direction insiste encore plus pour faire travailler sur des jours de repos. Malgré tout cela, il est probable que les 110 bus ne seront pas tous sur ligne, faute de conducteur. Enfin,

faute de matériel neuf, la RATP a dû prolonger l'utilisation de vieux bus diesel, affectés en banlieue en raison de leur pollution.

Pour les machinistes, ce n'est guère mieux. Sur certaines lignes, les services en deux parties augmentent, avec parfois une amplitude de 13 heures, par exemple de 7 heures à 20 heures, avec une coupure de trois à cinq heures en milieu de journée, que beaucoup de conducteurs passent au dépôt à attendre, vu l'éloignement de leur domicile. Ces journées à rallonge sont plus fatigantes et empêchent toute vie personnelle. La direction prétend que cela permet d'améliorer l'offre aux heures de pointe les plus tardives mais, aux heures creuses, il manque des bus. La vraie raison est qu'ainsi la RATP et IDFM (la région qui subventionne



et organise les transports en commun) peuvent réduire le nombre de conducteurs par ligne. Toutefois, sur les lignes modifiées, les temps de parcours ont enfin été revus à la hausse, et sur quelques lignes il y a pour l'instant des temps de pause améliorés au terminus. À l'inverse, des lignes comme le 91 et le 38 sont devenues tellement longues que les pauses y sont moins fréquentes et la régularité dégradée.

Pour les voyageurs, côté information, c'est souvent rien. Ainsi à la gare Montparnasse, où il y a d'importants changements de lignes et de terminus, et des travaux, il n'y a quasiment personne pour informer les usagers. Il en est de même à la gare Saint-Lazare. Où

sont passés les agents mobilisés cités par la RATP, et les 1500 « ambassadeurs » ? Une partie des anciens arrêts n'ont pas été démontés, sans être masqués, et créent de la confusion pour les voyageurs. Les nouveaux ne sont pas tous installés, et les voyageurs doivent se contenter de potelets provisoires ou d'affichettes collées sur un arbre ou un poteau.

Pour ce nouveau réseau, la ville de Paris, IDFM (la région) et la RATP annoncent une augmentation de la vitesse des bus, jusqu'à présent en baisse régulière du fait d'énormes bouchons, même dans les couloirs de bus. Mais, avec les travaux en cours, la réduction des voies de circulation pour les voitures, la multiplication

des véhicules utilitaires, les vélos et trottinettes circulant dans les couloirs de bus, ou la fermeture des voies sur berges, on voit mal comment les causes du ralentissement des bus pourraient disparaître. Alors, la ville de Paris annonce l'installation de caméras et la multiplication des amendes, mais qui croira que cela va changer quelque chose ?

Depuis 1950, rien n'avait été modifié dans les lignes de bus parisiennes et les changements annoncés s'imposaient sans doute. Mais, comme toujours, les moyens ne suivent pas, en personnel et en matériel. Pour les voyageurs et les conducteurs de bus, les problèmes sont loin d'être réglés.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mai 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org



Fête de Lutte ouvrière

8 - 9 et 10 juin à Presles - Val-d'Oise

Trois jours de fraternité

Dans un mois, les 8, 9 et 10 juin, se tiendra la fête annuelle de Lutte ouvrière.

Tous ceux qui se sentent dans le camp des travailleurs pourront s'y retrouver. Lors des nombreux forums, ils pourront discuter des moyens de combattre, non seulement les attaques

gouvernementales, mais également les mille et un méfaits de cette société capitaliste.

À l'opposé des croyances malfaisantes, antimigrants, ou chauvines, racistes ou sexistes, seront mis à l'honneur l'internationalisme, la solidarité ouvrière, les idées communistes, le combat

pour une société débarrassée de l'exploitation et des exploités.

Mais surtout, ce sera la fête, c'est-à-dire un week-end de détente avec ses amis, sa famille, ses camarades, avec tous ceux qui cherchent à construire une société libre, fraternelle et humaine.

Autour et alentour de la préhistoire

La préhistoire racontée par ses découvreurs

Conférences-débats à la Cité des sciences et au Préhisto Parc

Florent Déroit, découvreur d'une nouvelle espèce humaine, l'Homme de Luçon

Michel Brunet, découvreur de Toumaï, un très lointain ancêtre africain

Dominique Cliquet, découvreur de traces de pas de

Neandertal en Normandie
Stéphen Rostain, re-découvreur d'un Lascaux en Amazonie - Vincent Mourre, découvreur d'outils africains anciens qu'il comparera à ceux utilisés par les animaux

Jean-Luc Piel-Desruisseaux et sa collection de vrais outils, conteur de la préhistoire.

Le Préhisto Parc

Expérimentez la préhistoire

Tailler le silex, allumer un feu sans briquet ni allumette... autant de démonstrations qui vous permettront d'appréhender l'ingéniosité et le mode

de vie de nos ancêtres. Un bas-fourneau et un four à céramique vous plongeront dans l'univers des premiers forgerons et potiers de notre histoire. Un site de fouilles permettra de s'initier à l'archéologie.

Sapiens et Cie :

Quoi de neuf sur nos origines ?

Spectacle audiovisuel de 45 min au Carrousel de la Connaissance

L'espèce Homo sapiens est apparue en Afrique il y a 200 000 ans; les récents progrès de datation lui ont fait prendre 100 000 ans de plus. Sapiens a aussi côtoyé d'autres espèces humaines, comme celle de Neandertal, ou celle de Luçon

découverte récemment, et l'ADN a témoigné de son métissage avec certaines. De ce foisonnement, il ne reste que Sapiens, la seule espèce du monde vivant à s'interroger sur ses origines et à y apporter des réponses qui s'affinent grâce aux progrès des sciences. Alors: quoi de neuf sur nos origines?



Au Grand Podium

Samedi 8 juin

- **N'BEE SWEET MEN**, afro-groove et rythmes afro-caribéens
- **FELOCHE (chanson)**, entouré de Sabrina et Iya dans « Chimie vivante »



- **AZIZ SAHMAOUI & UNIVERSITY OF GNAWA**, rythmes berbères

Dimanche 9 juin

- **KOSH**, humour beatbox, bruitages, musiques
- **LES WRIGGLES**, « Complètement Red », humour trash décomplexé et mélodies à la guitare
- **BEKAR**, chansons groove et klezmer, en français et en yiddish
- **SIDI WACHO**, « Bordeliko », hip-hop et cumbia-électro

Lundi 10 juin

- **CUMBIA YA !**, orchestre franco-argentin
- **APRO**, Blues Rock band

Au Théâtre de Verdure

- **L'ÉTABLI**, lecture-spectacle d'après le livre-témoignage de Robert Linhart,

- OS à la chaîne dans une usine Citroën en 1967
- **JEF SICARD QUINTET**, jazz manouche

- « **ÇA NOUS RAMÈNERA PAS DALIDA** », duo de musiciens
- **BB CLAN**, rock celtique

Les expositions

« Des murs entre les hommes » :

Exposition de photos d'Alexandra Novosseloff, qui viendra les commenter.

Des murailles de grillages électrifiés entre les deux Corées, des barbelés serpentant à travers les montagnes du Cachemire aux remblais de sable dans le Sahara, des murs USA-Mexique, à Belfast en Irlande du Nord, Nicosie à Chypre, en Palestine et entre l'Inde et le Bangladesh.

De nombreuses expositions réalisées par Lutte ouvrière :

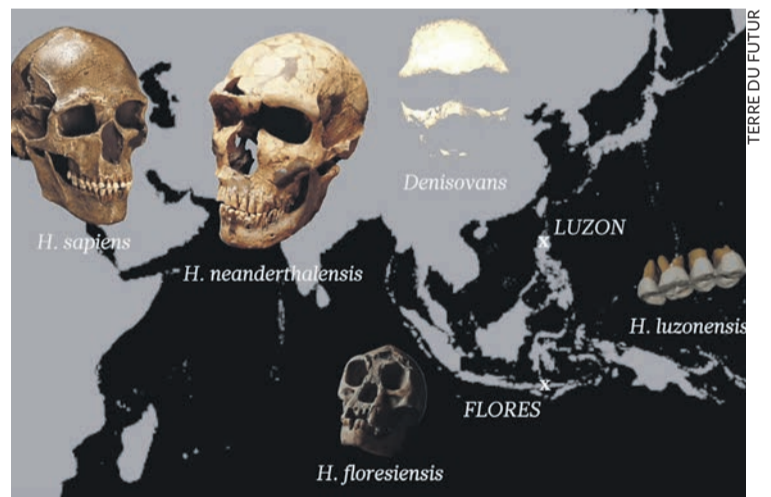
Le droit des femmes, l'égalité entre les sexes : Où en est la condition des femmes?

L'impérialisme français au Sahel et en Centrafrique
La situation en Syrie - en Algérie - Le drame des migrants refoulés par la forteresse Europe

Écologie et communisme
Les révolutionnaires et l'Europe.

Autour des anniversaires : La vague révolutionnaire 1917-1923 : la classe ouvrière ébranle le monde - La révolution de 1917 en Russie et la culture - La révolution allemande - Le génocide rwandais.

La situation sociale et politique dans des pays où militent des camarades de notre courant : en Espagne, en Italie, en Turquie, à Haïti, en Côte d'Ivoire, aux Antilles, en Grande-Bretagne, en Belgique.



Les cartes et bons

Les cartes d'entrée - 15 euros pour les trois jours de la fête - et les bons d'achat - 4 euros pour une valeur de 5 euros - sont disponibles :

- auprès de nos camarades,
- par courrier : Lutte ouvrière - BP 20029 - 93501 Pantin Cedex (chèques à l'ordre de Lutte ouvrière),
- sur notre site : fete.lutte-ouvriere.org

L'entrée de la fête est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés

Programme, renseignements pratiques, billetterie...

<https://fete.lutte-ouvriere.org>